[illegible] pour, pratiquent dans le maison, il coupe la gorge d'une fillette âgée de 5 ans.

Il prend la fuite, mais, en voulant se dissimuler les traces, il revient à une chambre située à l'extrémité de l'habitation où il trouve comme la belle-mère de Lebland, qu'il tire d'un coup de revolver à la tempe. Après s'avoir fusillé tous les meubles et avoir placé dans une valise tout ce qu'il trouvait à sa convenance, Duval, toujours armé de la fusile, sortit de la maison et de-[illegible] M. Blot, cultivateur, de faire porter ses bagages à la gare de Serquigny par son petit domestique puis il prit le train de 8 heures pour Lisieux.

Le crime fut découvert en matin par un jeune homme que Lebland employait aux travaux de jardinage.

La gendarmerie, prévenue aussitôt, avisa le parquet qui se transporta sur les lieux. Duval fut arrêté à Lisieux et ramené à Bernay où il fut mis à la disposition du parquet.

Déraillement à Mirampon !

Dégâts matériels considérables

Amiens, 28 mars. — Hier, vers trois heures, un train de marchandises a déraillé en gare de Mirampont (Somme.)

Une vingtaine de wagons ont été jetés sur les voies et télescopant les uns sur les autres.

Il en est résulté des dégâts matériels considérables. Des quantités de bagages, principalement en-[illegible] sur la voie. Les trains éprouvent de ce fait des retards considérables.

Le service s'effectue par voie de transbordement, les voyageurs ayant à effectuer environ 200 mètres à pied.

C'est ainsi que tous les trains venant de Paris ont subi des retards de 40 à 60 minutes.

Les causes de cet accidents ne sont pas encore *nettement établies, certaines personnes attribuent à un défaut d'aiguillage, d'autres affirment qu'un des essieux d'un wagon de tête s'était brisé.*

Le service des secours a laissé fort à désirer. Le personnel était insuffisant.

Troubles antisémites

A TUNIS

Tunis, 28 mars. — A la suite des troubles d'hier à Tunis, trente-quatre arrestations ont été opérées aujourd'hui. Les désordres continuent. La foule est composée surtout d'Arabes massés sur la place Soukks, d'indigènes et de quelques militaires.

A la suite de rixes entre juifs et musulmans, *plusieurs manifestants ont été blessés.*

Les Soukks et les magasins juifs sont fermés.

Des maisons juives ont été attaquées. Leurs habitants se défendaient en lançant de nouveau des projectiles du haut des terrasses. Plusieurs magasins ont été défoncés, notamment une boutique de bijoutier dans la rue Halfaquine.

Les autorités judiciaires et la police sont sur les lieux.

Parmi les manifestants arrêtés, plusieurs juifs ont été trouvés armés de rasoirs.

Au Tonkin

Marseille, 28 mars. — Les journaux du Tonkin sont parvenus par le vapeur anglais *Cuzco*. Ils ne relatent rien de bien intéressant. On y trouve les informations suivantes :

La famine sévit dans la province de Dong-Hoi. Le riz se vend jusqu'à dix piastres le pécule ; beaucoup d'indigènes meurent de faim.

On annonce de Cho-Moi que le célèbre chef rebelle Mac-Mang, qui avait disparu pendant quelques mois, et s'habituerait dorénavant dans la bande dans la région, vient de faire sa soumission. Il résidera à Cho-Chu sous la surveillance directe du délégué.

A nuit d'une explosion de grisou, qui eut lieu à Kébao, *onze prisonniers* sont morts et sept ont été grièvement blessés ; plusieurs de ces derniers ne survivront pas à leurs blessures.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les affaires de Chine

La cession de Port-Arthur à la Russie Traité conclu

Pékin, 28 mars. — M. Pavlow a signé aujourd'hui la convention avec la Chine au sujet de la cession à bail de Port-Arthur et de Tallien-Wan et des chemins de fer de Port-Arthur.

Le traité sera transmis demain.

Chin-Chou reste à la Chine, mais les Russes établiront un petit poste aux environs.

Le Chine conserve des droits de souveraineté sur Port-Arthur et Talien-Wan, qui seront ouverts à la marine de guerre de toutes les nations. Les Russes se réservent la perception des droits de douanes à Talien-Wan, mais on ignore l'emploi éventuel des sommes qui seront perçues. Il est probable que les Russes occuperont les forts de Port-Arthur.

La Chine a décidé d'ouvrir comme port à traité Fou-Ning, dans la province de Fou-Kien.

Le conflit Hispano-Américain

Le rapport sur l'explosion du « Maine »

Washington, 28 mars. — Le rapport sur l'explosion du *Maine* fut divisé en huit parties.

Les conclusions de la commission d'enquête sont les suivantes :

1° Au moment de l'explosion, le navire se trouvait par six brasses d'eau environ ;

2° La discipline à bord était excellente et tout était entretenu conformément aux ordres. La température dans les soutes, à huit heures, était normale, excepté dans la soute-arrière, affectée aux canons de dix pouces et qui ne fit pas explosion ;

3° L'explosion eut lieu à 9 heures 40 du soir. Il y eut deux explosions à un très court intervalle. Le navire fut soulevé par la première explosion ;

La commission ne peut former aucune opinion définitive des dépositions des plongeurs relativement à la condition des épaves ;

5° Il résulte des détails techniques relatifs aux épaves trouvées dans cette partie, qu'une mine fit explosion au-dessous de l'eau à l'avant ;

6° L'explosion n'est due à aucune faute du *Maine* ;

7° L'opinion de la commission est que l'explosion d'une mine cause l'explosion de deux *poudrières* ;

8° La commission déclare qu'elle ne peut donner des preuves pour fixer la responsabilité.

Les membres de la commission sont unanimes dans leurs conclusions. Le rapport ne fait aucune allusion à l'Espagne ou des Espagnols.

New-York, 28 mars. — La dépêche sur l'explosion du *Maine* a été lu au congrès en même temps que le message de Mac-Kinley.

Le congrès a voté un crédit de 50 millions de dollars pour la défense nationale.

Le Sénat a voté un crédit de 50 millions de dollars pour la défense nationale.

La Chambre a décidé de terminer le message à la commission des affaires étrangères ; puis elle a voté quelques [illegible] ».

L'Honneur

Concours général agricole

Voici la liste des récompenses pour le Nord et le Pas-de-Calais :

PRODUITS DE LAITERIE. — FROMAGES. — Exposants producteurs. — *1re catégorie* : Livarot, Rollot, Maroilles, etc. Médaille d'argent M. C. Paul, à Etrounyt (Nord).

2e division. — *2e catégorie* : Fromages divers, médaille d'or, M. Delplan Père, à Méteren (Nord). — MM. Desmarcesux frères, à Caestre (Nord).

BEURRES. — *2e classe.* — Beurres de Fin-Lait. Médaille de bronze, M. P. Bisiau, à Verquigneul (Pas-de-Calais).

PRODUITS AGRICOLES DIVERS. — Exposants producteurs. — *1re division.* — Céréales. — Médaille d'or, M. Ferdinand Laurent Mouchon, à Orchies (Nord).

2e division. — Plantes légumineuses fourragères. — Médaille d'or, M. Laurent Mouchon.

4e division — Plantes industrielles. — Médaille d'or : M. Aibert-Charles Duvier-Sarrazin, à Flines-les-Raches (Nord), médaille d'argent, M. P. Lamoret-Mouchon.

6e division — Miels, cires et hydromels — Médaille de bronze : M. Ernest Williamson à Roubaix (Nord).

Mission au Sénégal et au Soudan

Le rapport adressé aux Chambres de Commerce de Lille, par notre collaborateur Lagrillière-Beaucleres, avait été, ces jours derniers, ainsi que nous l'avons dit, adopté par la ville de Paris et honoré d'une souscription.

Ce volume a été également adopté cette semaine par le ministère des Colonies et par le ministère du commerce, avec souscription des deux ministères.

Conférence de M. Guillain

Député de Dunkerque

La sympathique et éminent député de Dunkerque, M. Guillain, a fait, hier, devant un nombreux auditoire des plus intéressantes sur « Les intérêts et l'Avenir du Port de Dunkerque. »

Avec sa précision de langage, son esprit net et clair, celui qu'on appelle dans les ponts-et-chaussées *« le plus grand ingénieur de France »*, a fait un *admirable exposé de la question*, prenant le port dès le commencement des travaux d'extension et en faisant ressortir l'énergique initiative de notre vaillant sénateur du Nord, M. Trystram.

Examinant les étapes successives qu'a traversé le port de Dunkerque, l'honorable député montre le chemin parcouru et précise les efforts restant à faire.

La partie historique du discours de M. Guillain est des plus intéressantes.

Et voici un fragment emprunté à notre confrère l'*Avenir de Dunkerque*.

Permettez-moi de vous rappeler qu'il y a seulement deux siècles, Dunkerque n'était encore qu'un petit port de course, quand le grand ingénieur militaire Vauban devina quel brillant avenir pouvait être réservé à Dunkerque s'il parvenait à transformer en un port de guerre et de commerce, dont la situation, à l'entrée de la mer du Nord devait lui ne un point des plus importants. Avec ce coup d'œil qui le distinguait et qu'on admire encore dans ses ouvrages qui défient le temps, Vauban a commencé l'œuvre d'extension du port que ses successeurs n'ont en qu'à continuer en s'inspirant de sa méthode.

Il fit construire le bassin de la Marine et l'écluse de l'Arrière-Port et commença l'application de ce merveilleux système de canaux de navigation fit un développement des navires qui transforme des marécages insalubres en plaines fertiles convertes de villages prospères.

Plus tard, après la Révolution, sous le premier Empire, Dunkerque a longtemps végété et il a fallu attendre 1845 pour constater un acte de générosité du Gouvernement par la construction du bassin à flot de la Citadelle.

A peine ces travaux étaient-ils terminés que M. l'Ingénieur en chef Plocq commença sa campagne pour démontrer la nécessité de l'extension de l'entrée — mais il fut seul à avoir tout besoin d'argent, il avait des représentants lointaines et il a fallu attendre jusqu'en 1870 pour voir commencer l'agrandissement du port.

Enfin, *à force d'énergie et d'obstination*, M. Trystram obtenait en 1879 la loi des 50 millions — portés depuis à 60. — qui ont permis de développer une extension nouvelle de 7 kilomètres les quais de Dunkerque, complétant par l'élargissement et l'approfondissement du chenal, les dragages que nous voyons actuellement se construction de deux jetées reliées à terre, la plus belle de l'Europe et le merveilleux outillage d'une série de bassins reliés en chaque bassin de 8 ans canaux dans des conditions de facilité que ne réunit à un même degré aucun port de France, ni peut-être d'Europe.

C'est grâce à cet outillage que nous avons vu le trafic du port qui n'était que de 900,000 tonneaux en 1868 s'élever progressivement jusqu'à atteindre en 1891 près de 3 millions et demi de tonneaux.

A partir de 1891 jusqu'en 1895, nous avons vu le trafic de notre port se certain ralentissement, — *mais depuis trois ans le mouvement ascensionnel a repris*, et en 1897, le chiffre du trafic a dépassé 3,100,000 tonneaux.

Il ne faut pas cependant se disimuler que nous sommes dans une période critique et que nous ne gagnons pas autant qu'il serait à souhaiter.

Si nous examinons la situation de notre plus grand voisin, le Havre, nous constatons qu'elle est *moins favorable encore : de six millions* de tonneaux en 1895, le trafic y est descendu l'an dernier à 5,400,000 : c'est un indice des plus fâcheux, car un port qui ne croît pas est malade.

Je voudrais rechercher avec vous en ce qui nous concerne quelles sont les causes de cette situation générale et quels remèdes il convient d'y apporter.

Certaines, indiquent comme cause unique la décadence pour les ports, *notre région économique protectionniste* — mais ce serait s'abuser qu'accepter complètement cette explication.

Notre région donnaient est la conséquence de l'article 11 du traité de Francfort qui, en accordant à l'Allemagne le traitement de la nation la plus favorisée, avait mis notre agriculture et notre industrie dans l'impossibilité de lutter contre la concurrence *de l'agriculture et de l'industrie d'outre-Rhin.*

« Aussi, nous avons été obligés de renvendre, depuis, notre liberté de tarifs, afin de pouvoir lutter contre le commerce allemand qui emploie pour nous ruiner la même ténacité, la même énergie et la même méthode qui ont assuré, lors de l'année terrible, le succès des armées prussiennes.

Mais ce n'est pas seulement contre cette concurrence que nous avons eu à lutter : au-dela des mers, des continents entiers s'évoulent depuis quelque temps à la vie industrielle et développent leur production *avec une intensité inouïe. Australie, tributaires de l'Europe*, ils menaceront bientôt de nous ravir de leurs produits.

C'est contre toutes ces concurrences que nous nous devons chercher à nous défendre le mieux possible. Nous n'pouvons pas que la lutte sera difficile, et comme *se sont les ports de commerce qui, dans cette bataille, avaient les organes de combat*, les efforts de toutes les nations *se portent sur leur* outillage maritime.

Dans quelles conditions Dunkerque peut-il lutter ? et quel est son terrain d'action naturel ?

Dunkerque a comme concurrents sérieux, d'un côté les ports de Rotterdam et Anvers. En raison de sa situation, les points qui, au point de vue de la plus courte distance de transport, constituent le domaine de Dunkerque, sont délimités d'un côté par une ligne allant de St-Valery-sur-Somme à Pontarlier : tout ce qui est au Sud de cette ligne a en général intérêt à exporter le vers le Havre, tout ce qui est au Nord, qu'il soit au de frontière ni de douanes, le champ d'action de Dunkerque se trouve restreint et ne s'étendrait guère au-delà du méridian de Valenciennes ; mais ne pourrions guère compter en somme que sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Mais, en peut par plusieurs moyens étendre ce domaine ! d'abord par les tarif de chemin de fer qui peuvent permettre les transports à prix réduits. Les tarifs belges sont beaucoup plus bas que les nôtres et c'est ce qui fait une partie du succès de la route d'Anvers.

La Chambre de commerce de Dunkerque, d'accord avec notre député, a fait des démarches pour obtenir, déjà du partie commerciale du canal, pour établir avec la compagnie de l'Est des tarifs, dont, en ce qui concerne le Nord, le bénéfice en profit à Dunkerque les produits français qui vont maintenant chercher leur sortie au Havre. Ces tarifs, nous avons obtenu leur mise en vigueur que pour deux ans, mais nous espérons que, dans le mouvement de l'Est partit mieux disposé vers la compagnie de l'Est partit mieux disposé vers la compagnie de l'Est et nous pourrons obtenir des tarifs qui nous devrons.

Il nous est impossible, faute de place, de donner ici complètement la remarquable discours de M. Guillain. Constatons toutefois l'énorme succès obtenu par l'honorable député qui, ayant sans cesse en l'esprit, la préoccupation du l'avenir du port de Dunkerque, a présenté d'une façon saisissante les efforts à tenter en vue de développer encore notre grand port du Nord et la direction à donner à ses efforts.

Dunkerque, dit avec raison, M. Guillain, n'est bonne jusqu'à présent à être un port de transit où les marchandises ne font que passer, sans s'y arrêter, pour aller ailleurs. Il n'y a chez nous que peu d'industries — alors que dans certains ports, comme Marseille, par exemple, comme Hambourg, Anvers, une grande partie des marchandises importées restent sur place pour y être transformées en produits industriels et nouvelles exportées.

Ce sont là des exemples à suivre, nous ne devons pas limiter nos désirs à n'être qu'un grand port. Nous aspirons à devenir le port de Paris, à faire de cette grande cité industrielle qui profitera pour se développer de tous les éléments de prospérité constitués par le développement de Dunkerque, à faire de cette dernière une situation exceptionnelle ne peut manquer de prendre un développement nouveau.

***

La très belle conférence de M. Guillain, que présidait notre ami Delosse, président de l'*Alliance Républicaine* a été interrompue à un certain moment par des collisions de Bellemare et qui *eussent beaucoup mieux fait d'écouter, car ils avaient* là quelque chose à apprendre.

Nous félicitons M. Guillain, qui a fait, en terminant, *vigoureux, justice de ces procédés.*

***

Un pléonasme. Impression produite par la remarquable conférence de M. Guillain, c'est que tout le monde a été vraiment *enchanté* d'avoir *entendu* un *pléonasme*.

Chronique Electorale

2e Circonscription de Cambrai

Nous avons relaté l'excellente réunion publique organisée vendredi à Solesmes, par le *Comité d'action pour les Réformes républicaines* du Cateau.

Samedi, à 8 heures 1/2 du soir, salle Lacourte, à Caudry, a eu lieu une nouvelle réunion publique, en présence de plusieurs centaines d'électeurs.

Le bureau était composé de MM. Dégremont, industriel au Cateau, président ; Blondel, menuisier et Hoin, ouvrier brodeur de carton, tous deux de Caudry, assesseurs.

La réunion s'est très bien passée.

Dimanche, à 3 heures 1/2, autre réunion publique au *Cateau*, salle Charlet, devant 6 à 700 personnes.

Le secrétaire général, M. G. Lemyre, fait constituer le bureau par l'assemblée et déclare publiquement que le Comité d'Action entend que la contradiction puisse se produire librement.

Sont acclamés comme président : M. Emile Chastriault, ancien maire ; comme assesseurs : MM. Hurlle Benoit, de Beaumont et Dépremont, du Cateau.

Après une courte allocution du président, un vieux républicain de 1848 qui a toujours été dévoué et le conseil toujours écouté de M. Charles Seydoux, et qui parmi les premiers dit rompre récemment avec la *Ligue républicaine*, d'ailleurs *entaché* par des opportunistes, MM. Auguste Gosset et Tissier, ancien chef-adjoint du cabinet de M. Combes, ministre de l'Instruction publique, ont développé le programme radical.

Lecture a été donnée ensuite par M. G. Lemyre de l'ordre du jour suivant qui venait de faire rentrer sur le champ de bataille :

« Les électeurs du canton du Cateau, réunis en réunion publique le 27 mars au Cateau, salle Charlet, après avoir entendu développer « le programme démocratique-radical, *approuvent aux orateurs Gosset et Tissier pour blâmer la politique néfaste du Ministère Méline* « et s'engagent à ne pas prendre dans les élections à accorder leurs voix qu'aux candidats décidés à « faire triompher les réformes minima préconisées par le cabinet Bourgeois. »

M. Auvray, qui, lorsque cet ordre du jour a été adopté à l'unanimité, par une seule main n'a osé se lever à la contre-épreuve.

Sur la motion du président, la séance a été levée à 6 h. 1/4 au cri de Vive la République et tandis que M. Tissier retournait à Paris, MM. Gosset et Lemyre se rendaient à Bertry, où à 8 heures, en la salle Brongniaux, conférence *toutes portes et fenêtres ouvertes, car tous les* auditeurs n'avaient pu trouver place, ils faisaient une autre réunion, présidée par M. Marquet, Bézier, conseiller municipal, assisté de MM. Lanniaux, employé et Hector Désiré, propriétaire.

Réunion très enthousiaste, à l'issue de laquelle *la formation d'un groupe a été spontanément décidé.*

Lundi prochain, le Comité d'Action fera une réunion à Maurois.

1re Circonscription de Béthune

Le député Basly à Montigny-en-Gohelle

Décidément la réélection du député de la 1re circonscription de Béthune est certaine. L'enthousiasme et les preuves d'estime des électeurs en sont un sûr garant. Dimanche, à Montigny-en-Gohelle, le cortège qui le conduisait de Sallaumines a dépassé tout ce qu'on avait pu constater jusqu'ici.

A la gare de Billy-Montigny, une centaine d'électeurs de Sallaumines attendaient le train qui devait amener le sympathique représentant de Lens-Carvin, pour l'accompagner jusqu'à Montigny où un accueil superbe lui était préparé. Drapeaux, oriflammes, coups de fusil en l'air, bouquets offerts par de charmantes jeunes filles : rien n'y manquait... que la musique municipale, que les conseillers municipaux avaient demandé pour recevoir leur député, et qui, obéissant à ordres, ne savons quelle influence, n'avait pas daigné se déranger.

Mais les 500 électeurs qui ne *grouvaient dans la* salle Capron, avaient cette à prouver par leur attitude et leurs cris de : Vive Basly, contre de pareils procédés. La séance est ouverte à 7 heures, sous la présidence de M. Delcroix, conseiller municipal, assisté de MM. Letelovre, Godin et Pachot, tous conseillers municipaux. Après quelques mots prononcés Basly qui, improvise un beau discours, faisant une profonde impression sur les auditeurs. Sans suivre dans le compte rendu le discours, nous avons mis en ordre chronologique banal, il prend la question sous un plus large aspect, et sa conférence est un véritable hymne d'espoir et d'affranchissement pour la parti démocratique.

Il demande que tout aux voix un ordre du jour de félicitations, où les électeurs de Montigny-en-Gohelle s'engagent à donner leurs suffrages au député sortant, et à prier ses amis présents, tellement les cris et les ovations retentissent au milieu de cette foule, et sympathique, d'ouvriers et de cultivateurs.

LE SPORT

NATATION

Water-Polo

Le jeu de *Water-Polo* en si grande faveur en Angleterre, introduit en France par les cercles des Bains Lillois et qui leur a pris quelque peu, pour le moment, le goût du Rugby, les Bains Lillois, le dimanche 3 avril à 3 h. 1/2, et le foot-ball aquatique avec cette différence qu'il est beaucoup plus difficile que celui-ci et qu'il nécessite chez le joueur une résistance et une énergie peu communes.

Le jeu consiste à faire passer une balle à travers un goal, sorte de portique de 3 mètres de large, émergeant de l'eau de 1 mètre environ. Le partie se joue à 7 joueurs de chaque côté, dans les deux côtés du goal. Le difficulté principale réside en ce que l'on ne peut jamais prendre, ni jeter la balle dans deux mains, sont textuelles le gardien du goal.

Les joueurs sont *divisés en deux camps* : l'un portant fanion et calottes rouges ; l'autre calottes et fanion noirs. Chaque camp est défendu par sept équipes de 7 nageurs composée ainsi : Un Centre-forward (capitaine), deux forwards (ventis), un half-back (demi-arrière), deux backs (arrières), un goal-keeper (gardien).

La durée d'un match est de 14 minutes de jeu effectif pendant lesquelles pour un repos, soit durant l'arrêt à mi-temps, après 7 minutes.

Depuis quelque temps, un tactique qui lui est propre, chaque nageur réserve des surprises à son adversaire ; la difficulté de se maintenir au dessus de l'eau, étant d'ailleurs la surveillance de son vis-vis et l'attention aux mouvements du ballon qui passe de mains en mains avec une rapidité extraordinaire, mais il n'est pas autorisé au fond de l'eau avec son propriétaire.

Aussi ce jeu, par sa variété, par ses combinaisons savantes et multiples, par l'animation forcée des nageurs passionnés-à-il, à l'instar des matches d'Angleterre, la nombreuse foule qui assistera le 3 avril à la belle fête des Bains Lillois, et lui donnera comme un avant goût de ce que nos Cercles Lillois produiront, mais au plus grand, le 14 juillet sur le canal de la Deûle.

Jeu de Balle de Sous-le-Bois

La partie de Valenciennes (Gressin) s'est mesurée sur le ballodrome de Sous-le-Bois avec la partie de Jeumont (Ruelle). Et contrairement à tous pariers sont d'égale force et que c'était la première lutte favorisée par le beau temps il y avait une grande affluence de monde qu'on peut évaluer à 3,000 personnes. Valenciennes livre : Jeumont enlève le 1er jeu. Valenciennes le 2e, qui fait une première jeu, puis son 3e, 4e, 5e. Jeumont son 2e. Valenciennes son 6e, Jeumont son 3e, 4e et 5e, Valenciennes son 7e qui gagne la partie.

Les deux parties jouent mollement, il ne fait de deux parties qui se jouent, mais il y a deux parties. Valenciennes qui manquant un joueur (Marchand). A la reprise, Valenciennes enlève son 8e jeu, Jeumont son 6e, Valenciennes son 9e et 10e, Jeumont son 7e, Valenciennes son 11e et 12e, Jeumont son 8e et Valenciennes son 13e qui lui assure la partie Valenciennes a 7 jeux, 25 balles réussies, Jeumont 2 livrées au dessus, 11 livrées mauvaises, 15 rechassées mauvaises, 2 courtes.

Jeumont a 5 jeux, 29 balles réussies au dessus, 11 livrées mauvaises, 17 rechassées mauvaises, 2 courtes.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la fin de la « Loi sur les accidents ouvriers ».

Chronique Locale

ROUBAIX

Chronique « féministe »

Qu'on le veuille ou non, la femme arrivera à tout.

Aléa jacta est, avant la fin absolue de ce siècle de lumière, la plus belle moitié aura la plus capricieuse moitié du genre humain sera parvenue à dompter le plus fier des hommes. Non les *enchantant par le bout du nez*, comme la femme se contentait de le faire jusqu'ici, mais en les supplantant, les remplaçant partout où faire pouvoir.

Ayant assez de cuire le pot-au-feu ou de faire le tricot, — il y a trop longtemps que ça dure — nos belles mancelesses ont juré de nous *supplanter partout*.

Non contentes de porter les culottes discrètement, elles ont voulu le faire ostensiblement et du coup, les voilà partout.

Dans les bureaux de postes elles vendent des timbres, dans ceux des gares elles donnent, contre argent dûment trébuchant, des tickets, *ici, elles font de la politique*, là, elle jouent du piano. Dans la *Fronde* elle font de la politique, en un mot, désertant avec un ensemble parfait leur véritable champ d'action : la cuisine, elles empiètent rudement sur toutes les attributions jusqu'ici réservées aux hommes.

Heureusement qu'elles n'ont pas encore songé — Oh, nous verrons bien s'il y a des femmes qui se nous faire broner les marmots, mais ne désespérons pas, qu'on viendra, ça va venir, voilà que ça vient.

En attendant, la prudence exigerait que, *autant de notre reste d'autorité, nous demandions que* des cours de cuisine et de soins du ménage, étaient largement professés dans toutes les écoles des garçons, afin que les générations à venir qui auront besoin de manger comme nous, ne soient pas priés ou dépourvu quand les dames, rompant avec toutes les traditions naturelles, porteront régulièrement la culotte et *nous les* lins jupons brodés.

Oh, ne rien pas, cela viendra et c'est à grands pas que — avoir — arrive que nous sommes — nous marchons vers ce but.

Elles accaparent tout, vous dis-je, depuis que nous ne leur suffisons plus. En voulez-vous en preuve ?

Jusqu'ici, un art suave, mélodieux — oh comment ! — enchanteur, semblait être l'apanage exclusif de notre sexe. Je ne dis pas cela pour nous faire hausser du col, oh non ! mais simplement pour constater que la « pétomanie » Cet art qui immortalisa un de nos congénères *R. D. et J-B. Dupont, dit Chan-Verron, à Dieppe*, qui est la succursale en France d'une maison anglaise très avantageusement connue, fondée en 1833. Par retour du courrier, vous recevrez une échéance avec des traites que qu'ils pourront les payer; ou ils vous indiquent par lettre, leur valeur et se leur estimation ne satisfait pas, ils retourneront les dents. C'est une expérience à faire.

Ce qu'on aime

On aime dans un savon la douceur de sa pâte, la délicatesse pénétrante de son parfum. A ces titres, nous recommandons le Savon *n° 29*, préparés par Victor Vaissier avec des *Muscs authentiques* et absolument purs, flattent et ravissent plus parfaitement que les autres les sens de nos élégantes, de même qu'ils donnent plus de prix à leur délicate beauté.

TOURCOING

Un épouvantable drame

A LA CROIX-ROUGE

Meurtre suivi de suicide

Dans la nuit de dimanche à lundi, le quartier de la Croix-Rouge a été le théâtre d'un drame épouvantable qui va plonger dans le plus poignant désespoir plusieurs honorables familles. Ce qu'il y a de plus lamentable dans le drame, c'est qu'aucune raison ne le motive, c'est qu'elles n'a été amenée par aucune cause déterminante sérieuse.

NOTRE ENQUÊTE

Informés dès la première heure, hier matin, qu'un drame s'était passé à la Croix-Rouge, nous nous sommes aussitôt transportés sur les lieux pour nous y livrer à une enquête approfondie.

Disons tout de suite que notre tâche n'a pas été des plus faciles. Il nous a fallu débrouiller la vérité au milieu d'un tas de versions, toutes plus contradictoires les unes que les autres.

Mais disons tout de suite quels ont été dans cette malheureuse affaire.

Les acteurs du drame

L'un, le principal acteur, est M. Paul Dubus, pharmacien, rue de la Croix-Rouge, à droite en face l'Eglise et la maison attenante au poste de police ; l'autre est un ouvrier tisserand, M. Moïse Stael, qui habite rue Madeleine.

Les deux hommes ne doivent vraisemblablement pas se connaître ce qui rédait à néant plusieurs des versions les représentants comme étant deux compagnons, *bier soit*, et ayant joué aux cartes dans un estaminet.

Comme nous avons eu à *cœur de contrôler* minutieusement tous les renseignements que nous ont été fournis à des sources diverses, notre récit sera l'expression exacte de la vérité.

Avant le drame

M. Dubus était seul chez lui. Se trouvant *étant rendus chez sa famille à Orchies pour la communion d'une fillette.*

A la nuit tombante il se rendit au café des Sapeurs-Pompiers, quoique ayant *couché*, comme il en avait du reste l'habitude, la bière nécessaire pour son repas.

Il se rencontra avec un habitant du quartier, M. Lefebvre et ils passèrent ensemble une heure et demie ensemble, pendant que la jeune servante regardait du seuil de la porte si personne n'entrait à la pharmacie.

M. Dubus rentra ensuite chez lui, soupa et vers 9 heures, *ainsi que cela était dans ses habitudes* le dimanche, il ferma sa pharmacie et sortit.

Souvent il se dirigeait vers Roubaix, où il a des parents, et notamment un beau-frère pharmacien, et il rentrait généralement par le dernier train.

Dimanche soir, au lieu d'aller à Roubaix, M. Dubus alla voir un camarade, M. Monvoisin, Alexis, pharmacien, rue de Tilleul, chez lequel il arriva entre 9 h. 1/2 et 9 h. 45.

M. Monvoisin à qui nous avons rendu visite nous reçoit avec bonne grâce et obligeance nous reconte la scène qui s'est passée avec son ami.

Nous lui laissons la parole.

« M. Dubus est bien venu me faire visite hier soir ».

« J'ai fermé ma pharmacie et nous nous sommes rendus à l'estaminet au Lion Rouge, *où nous sommes restés jusque vers 11 heures* 1/2, moment nous sommes partis et avons été ensuite au Lion Blanc. »

« Vers minuit dix, nous sortions et j'ai donné le bonsoir à mon ami Dubus, jusqu'au devant de la gendarmerie. »

« Dubus ne paraissait aucunement excité. »

A la question posée à M. Monvoisin, sur le caractère de son ami, il répond que c'était un excellent garçon, d'un tempérament assez vif et prompt à la riposte.

— Partait-il toujours un revolver ?

Il ne le quittait jamais.

Voilà donc l'emploi du temps de M. Dubus établi.

Voyons maintenant pour Moïse Stael.

Celui-ci a passé le reste de sa soirée à l'estaminet Delchambre qui fait l'angle de la rue et de la place de la Croix-Rouge. Auparavant il *était rencontré* avec M. Desrousseaux, ancien président de la société des sauveteurs de la Croix-Rouge, à laquelle appartient Stael.

Cette rencontre eut lieu à l'estaminet Leporte et il fut question d'une manœuvre de pompers qui devait se faire le lendemain matin.

A minuit donc Stael est à l'estaminet Delchambre, où se trouvaient également, outre le cabaretier, deux ou trois autres consommateurs, M. Bertrand, fils de l'honorable directeur d'école, M. Schepens.

Une partie de dominoes fut engagée. *Stael qui avait pour partenaire Schepens et pour adversaires* MM. Bertrand et Delchambre perdit la partie. Il déclare que s'il avait perdu c'est qu'il était « in bas » mot patois qui signifie pris de boisson.

Minuit un quart, les gardes-champêtres Boulin et Pilpo qui font la fermeture des cabarets, *viennent dire « qu'il est l'heure. »*

Les consommateurs se retirèrent presque de suite.

Stael partit seul.

LE DRAME

Les deux hommes, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte ne se sont pas quittés marchaient donc dans le sens opposé l'un à l'autre.

Ils se rencontrèrent à hauteur de deux maisons peuvent portant les numéros 220 et 231 de la rue de la Croix-Rouge, dont l'une est habitée par M. Vanlaere, marchand de beurre et œufs, l'autre par une dame veuve.

Que s'est-il passé exactement ? Cela est assez difficile à établir, mais rien que de très banal toutefois.

Les deux hommes se heurtèrent-ils, c'est possible, mais ce qui est exact puisque le fait est reconnu par Stael lui-même, c'est qu'il traita Dubus de « pot au burre ».

Le mot pour exaspération qui, depuis six mois courc les rues pour indiquer les ouvriers belges, qui engendra le drame sanglant.

M. Dubus prit très mal cette épithète de « pot au burre » et mit celui qui la lui avait adressée au défi de la répéter.

Stael au contraire déclara qu'il le répétait.

Bref les deux hommes se collèrent.

Le révolver entre en scène

Au cours de la lutte, soit qu'il se sentait en état d'infériorité ou sous l'empire d'une surexcitation subite, M. Dubus tire son révolver et en décharge un coup en l'air.

Stael était peu sûr son adversaire tirait à blanc.

La lutte dut continuer quelques instants encore, car l'intervalle fut assez long entre la première détonation et les deux qui suivirent.

Dubus, se sentant-il menacé et très surexcité, tira deux coups sur son adversaire ? Une première balle l'atteignit au bas du visage, labourra l'épiderme et gêna sur l'os de la mâchoire inférieure.

Le coup, qu'il reçut étant à terre, pénétra dans le côté droite.

En tirant, le pharmacien aurait dit ; tiens, celui-là est la mort ! »

Au bruit des détonations, plusieurs personnes accoururent et entendirent le blessé qui répétait : « *Je vais mourir.*»

M. Dubus, les vêtements en désordre et meurtri de boue, ayant perdu son chapeau sur le théâtre de la lutte, s'en alla directement au poste de police de la Croix Rouge.

Déclaration du meurtrier

En entrant dans le poste dans un état d'exaltation très grand, le pharmacien dit au garde qu'il avait été attaqué et qu'il avait tiré des coups de revolver sur un homme.

Le garde ne semblait guère croire à cette déclaration et paraissait plutôt se demander si le pharmacien n'était pas devenu subitement fou.

On apporte le blessé

Mais voilà qu'au bout d'un instant deux hommes, MM. Edmond Janssens, tailleur, et J.-B. Delaquat, tisserand, qui habitent tous deux rue du Beau-Laurier et s'étaient portés sur les lieux du drame en entendant les détonations du haut de la rue de Dontaie, arrivent portant dans leurs bras le blessé étendu sur un matelas.

On laisse partir le pharmacien.

Que se passa-t-il dans le cerveau du pharmacien ? *Ce moment-là* il adressa une effroyable responsabilité à encourir et du déshonneur pour sa famille et l'idée du suicide lui vint à l'esprit.

Il dit qu'il allait chercher chez lui de quoi soigner le blessé.

Or chose inouïe, on le laissa partir seul.

M. Dubus rentra et ferma sa porte.

Le suicide

Le pharmacien ne revenait pas. Vingt à vingt-cinq minutes s'écoulent, puis alors trois détonations se font successivement entendre, suivies de gémissements qui s'entendaient de la rue et se prolongèrent jusqu'à cinq heures du matin, moment où seulement l'on pénétra chez le pharmacien.

L'interrogatoire du blessé

M. le commissaire de police du 3e arrondissement, prévenu du drame, se rendit sur les lieux, et vers 4 heures 1/2 du matin put interroger le blessé à qui M. le docteur Deruimeux vint donner ses soins.

L'ami de Stael fut renommé très grave et on lui demanda s'il désirait recevoir la visite d'un prêtre.